

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03 AONR-PU/MINCOMMERCE-CECAFIN/FODECC/CIPM/2025 DU 11 MAI 2025 RELATIF A LA LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES D'EXCELLENCE DE TRAITEMENT POST-RÉCOLTE DU CACAO FIN DE 100 TONNES À OBALA (DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ) ET À MVOMEKA'A (DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO) EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS.-

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Ministre du Commerce lance un Appel d'Offres National Restreint, en Procédure d'Urgence, pour la construction de deux (02) Centres d'Excellence de Traitement Post-Récolte de Cacao Fin de 100 tonnes à Obala (Département de la Lékié) et à Mvomeka'a (Département du Dja et Lobo) en deux (02) lots distincts.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°04/ASMI/MINCOMMERCE/DU 23 JUIN 2025 relatif à la sélection des entreprises relevant du bâtiment et des travaux publics pour la construction de deux (02) Centres d'Excellence de Traitement Post-Récolte de Cacao Fin de 100 tonnes à Obala (Département de la Lékié) et à Mvomeka'a (Département du Dja et Lobo) en deux (02) lots distincts.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux, objet du présent marché, comprennent :

- la préparation et l'installation du chantier ;
- la construction d'un (01) bureau ;
- la construction d'un (01) vestiaire de change ;
- la construction d'un (01) bloc de fermentation ;
- la construction d'un (01) magasin de stockage ;
- la construction d'un (01) mirador
- le bétonnage de 968 m² d'allées de la zone de séchage ;
- la construction d'un (01) forage.

3. ALLOTISSEMENT

Les travaux, objet du présent marché, sont repartis en deux (02) lots et présentés ainsi qu'il suit :

Lot	Lieu du site	Capacité du Centre	Région	Département	Arrondissement
1	MINKAMA	100 tonnes	Centre	Lékié	Obala
2	MEYOS-YEMVAK (Mvomeka'a)	100 tonnes	Sud	Dja et Lobo	Meyomessala

4. COÛT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel de l'opération est, à l'issue des études préalables, de :

- lot 1 : 198 000 000 Francs CFA, Toutes Taxes Comprises ;
- lot 2 : 199 000 000 Francs CFA, Toutes Taxes Comprises.

5. DÉLAIS D'EXECUTION

Le délai maximal pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres, est de **cinq (05) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des travaux.

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation à cet appel d'offres est restreinte à égalité de conditions aux Entreprises ci-après, préqualifiées à l'issue des résultats de l'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°04/ASMI/MINCOMMERCE/DU 23 JUIN 2025 relatif au recrutement des entreprises qui seront chargées de construire deux (02) Centres d'Excellence de Traitement Post-Récolte de Cacao Fin de 100

tonnes à Obala (Département de la Lékoué) et à Mvomeka'a (Département du Dja et Loko) en deux (02) lots distincts.

Il s'agit de :

LOT	SITE	ENTREPRISE	ADRESSE
1	OBALA	ETS ALPHOUDA	B.P.: YDE Tél. : 656 41 92 37
		ETS BANIEZ	B.P.: YDE. Tél. : 699 56 81 20
		PECH-KAM	B.P.: 18 YDE. Tél. : 696 84 89 00
2	MVOMEKA'A	EGP CONSTRUCTION SARL	B.P. : 13657 YDE Tél. : 677 8102 99/699 43 38 19
		ETS LINSON CONSTRUCTION	B.P. : 13615 YDE Tél. : 696 09 11 29/656 58 15 06
		ETS TDP & CIE	B.P.: YDE Tél. : 698 59 58 11/697 15 94 06

7. FINANCEMENT

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) de l'exercice 2025, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 2025 015 1 214 00 10 22 03 01.

8. MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour ce marché est « en ligne » via la plateforme COLEPS.

9. CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, timbrée, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la **pièce 14 du DAO** dont le montant s'élève, pour le **lot 1**, à **3 960 000 Francs CFA**, et le **lot 2** à **3 980 000 Francs CFA**, et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Ledit cautionnement devra être obligatoirement accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignations (CDEC) conformément à la Circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics.

10. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm), dès publication du présent avis.

11. ACQUISITION DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenue par téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS ou PRIDESOFT disponibles aux adresses sus indiquées. Toutefois la soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat de la DAO d'un montant non remboursable de **150 000 Francs CFA**, payable au Compte Spécial de CAS ARMP, ouvert à la BICEC sous le n° 33598860001 – 94.

12. REMISE DES OFFRES

Chaque Offre est rédigée en français ou en anglais. L'Offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 7 0 DEC 2025 à 13 heures (heure limite). Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 123 AONR-PU/MINCOMMERCE-CECAFIN/FODECC/CIPM/2025 DU 14 NOV 2025
RELATIF A LA LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES D'EXCELLENCE DE TRAITEMENT POST-RÉCOLTE DU CACAO FIN DE 100 TONNES À OBALA
(DÉPARTEMENT DE LA LÉKIE) ET À NVOMEKA'A (DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO) EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : Les **tailles maximales** des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les **formats de fichiers** acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des fichiers distincts et la copie de sauvegarde doit être enregistrée dans un support amovible (clé USB ou CD/DVD) sous pli scellé avec la mention « copie de sauvegarde ».

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offre ;
- les plis non-conformes au mode de soumission.

Pour cet l'Appel d'Offres Restreint (avec ouverture en 01 seul temps) dont la procédure sera conduite en ligne, il y a lieu de relever qu'en plus de la copie de sauvegarde requise, le soumissionnaire est tenu de présenter une clé USB contenant une copie de l'offre financière dans une enveloppe scellée pour servir d'offre témoin marquée comme telle et destinée à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette enveloppe scellée contenant la clé USB ayant une copie de l'offre financière entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné, dès l'ouverture des plis par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre sera déclarée irrecevable, notamment :

- l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le

domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offre, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours ;

- une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec l'Appel d'Offre est considérée comme absente ;
- la caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Ledit cautionnement acquitté à la main, timbré, devra être obligatoirement accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignations (CDEC) conformément à la Circulaire N°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics.

14. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières se fera, en un (01) seul temps, le 10 DEC 2025 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du FODECC, dans la Salle de Conférences de l'immeuble Annexe du FODECC, sis au Rez-de-chaussée Shiloh Suits – Elig-Essono - Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du RPAO. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offre.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après :

15.1. CRITERES ÉLIMINATOIRES

Il s'agit :

1. de l'absence ou non-conformité du cautionnement de soumission acquitté à la main, timbré, accompagné obligatoirement d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignations (CDEC) ;
2. de la non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission ;
3. de l'absence de l'Attestation de catégorisation ou du récépissé de dépôt de demande de l'Attestation de catégorisation ;
4. des fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
5. du non-respect de 70% des critères essentiels ;
6. de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années ;
7. du non-respect des formats des fichiers des offres soumises en lignes ;
8. de la présence d'une information financière dans l'offre technique ;
9. de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
10. de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
11. de l'absence d'une enveloppe scellée marquée comme « offre témoin » contenant une copie de l'offre financière dans une clé USB ;

11. de la non-conformité du modèle de soumission ;
12. de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
13. de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
14. de l'absence de la copie de sauvegarde ;
15. de l'absence du CCAP complété et du CCTP paraphés sur chaque page et signés, datés et cachetés à la dernière à dernière page précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».

NB : Pour être éligible à l'analyse de l'offre technique, le soumissionnaire ne doit tomber sous le coup d'aucun critère éliminatoire.

15.2. CRITÈRES ESSENTIELS

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. la présentation générale de l'offre ;
2. les références du soumissionnaire ;
3. la capacité financière ;
4. le délai d'exécution des travaux ;
5. la qualification et l'expérience du personnel ;
6. les moyens matériels et logistiques ;
7. la méthodologie.

NB : Le système de notation des offres est le mode binaire (oui ou non), avec un minimum requis d'au moins 70% de oui des critères essentiels. Les critères et sous critères essentiels sont détaillés dans le RPAO.

16. ATTRIBUTION

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. NOMBRE MAXIMUM DE LOT

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

18. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **90 jours**, à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au **MINISTÈRE DU COMMERCE (Immeuble Rose), SERVICE DU SOUTIEN AUX EXPORTATIONS, Porte R74, Tél 674 57 52 12/ 694 16 31 55** ou via la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

20. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Yaoundé, le **14 NOV 2025**

Copies :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM/FODECC ;
- CHRONO ;
- AFFICHAGES ;
- ARCHIVES.



LE MINISTRE DU COMMERCE
(Maître d'Ouvrage)

Luc Magloire
Mbarga Atangana

URGENT RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER No. 13 AONR-PU/MINCOMMERCE-CECAFIN/FODECC/CIPM/2025 OF 14 NOV 2025
FOR THE CONSTRUCTION OF TWO (02) FINE COCOA POST-HARVEST PROCESSING CENTRES OF EXCELLENCE OF 100 T CAPACITY IN OBALA (LÉKIÉ DIVISION) AND MVOMEKA'A (DJA ET LOBO DIVISION) IN TWO SEPARATE LOTS.-

1. PURPOSE OF THE INVITATION TO TENDER

The Minister of Trade hereby launches a Restricted National Invitation to Tender under emergency procedure for the construction of two (02) Fine Cocoa Post-Harvest Processing Centres of Excellence of a 100 T capacity in Obala (Lékié Division) and Mvomeka'a 'Dja et Lobo Division) in two separate lots.

This Invitation to Tender follows on from the NOTICE OF CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST No.04/ASMI/MINCOMMERCE/OF 23 JUNE 2025 for the selection of Building and Publics Works compagnies to build two (02) Fine Cocoa Post-Harvest Processing Centres of Excellence of a 100 T capacity in Obala (Lékié Division) and Mvomeka'a 'Dja et Lobo Division) in two separate lots.

2. SCOPE OF SERVICES

The works covered by this invitation to tender shall consist of:

- preparation and setting up of construction site ;
- one (01) office;
- one (01) changing house;
- one (01) fermentation ;
- one (01) magazine;
- one (01) security post
- concreting 968 m² of drying area ;
- one (01) forage.

3. ALLOTMENT

The works, the subject of this contract, are divided into two (02) lots and presented as follows:

Lot	Location of the site	Capacity	Region	Division	Subdivision
1	MINKAMA	100 T	Centre	Lékié	Obala
2	MEYOS-YEMVAK (Mvomeka'a)	100 T	Sud	Dja et Lobo	Meyomessala

4. ESTIMATED COST

The estimated cost of the operation following preliminary studies is

- Lot 1 : 198,000,000 (one hundred and ninety-eight million) CFA francs,
- Lot 2 : 199,000,000 (one hundred and ninety-nine million) CFA francs.

5. COMPLETION TIME

The maximum period stipulated by the Project Owner for carrying out the work covered by this invitation to tender shall be **5 (five) months** from the date of notification of the instructions to contractor to begin work.

6. PARTICIPATION AND ORIGIN

Participation in this Invitation to Tender shall be restricted to the following candidates, pre-qualified following the results of the NOTICE OF CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST No.04/ASMI/MINCOMMERCE/OF 23 JUNE 2025 for the selection of Building and Publics Works compagnies to build two (02) Fine Cocoa Post-Harvest Processing Centres of Excellence of a 100 T capacity in Obala (Lékié Division) and Mvomeka'a 'Dja et Lobo Division) in two separate lots.

These are:

LOT	SITES	COMPAGNIES	ADDRESS
1	OBALA	ETS ALPHOUDA	B.P.: YDE Tél. : 656 41 92 37
		ETS BANIEZ	B.P.: YDE. Tél. : 699 56 81 20
		PECH-KAM	B.P.: 18 YDE. Tél. : 696 84 89 00

2	MVOMEKA'A	EGP CONSTRUCTION SARL	B.P. : 13657 YDE	Tél. : 677 8102 99/699 43 38 19
		ETS LINSON CONSTRUCTION	B.P. : 13615 YDE	Tél. : 696 09 11 29/656 58 15 06
		ETS TDP & CIE	B.P. : YDE	Tel : 698 59 58 11/697 15 94 06

7. FUNDING

Funding shall be provided by the 2025 Budget of the Cocoa and Coffee Sub Sectors Development Fund (CCODEF), budget allocation: **No. 2025 015 1 214 00 10 22 03 01.**

8. SUBMISSION METHOD

The submission method retained for this consultation is "online" on the **COLEPS platform**.

9. BID BOND

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond, issued by a financial organization or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 14 of an amount of: **lot 1, at Three million nine hundred and sixty thousand (3,960,000) CFA Francs, and lot 2 at Three million nine hundred and eighty thousand (3,980,000) CFA Francs.**

And valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids. The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial bank of first category authorized by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be admissible.

The said bid bond must be accompanied by a deposit receipt issued by the Deposit and Consignment Cashier (DCC) in accordance with Circular No. 000014/C/MINMAP/CAB of July 23, 2025 relating to the terms of constitution, deposit and conservation, restitution and realization of guarantees in public contracts.

10. CONSULTATION OF TENDER DOCUMENTS

The tender documents may be consulted online on the COLEPS platform to the following addresses: <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.armp.cm).

11. ACQUISITION OF TENDER DOCUMENTS

The electronic version of the of tender documents can be downloaded free of charge from the COLEPS or PRIDESOFT platforms, available at the addresses indicated above. However, electronic submission is subject to payment of the RQF of a non-refundable fee of **150,000 (one hundred and fifty thousand) CFA Francs** into the CAS ARMP Special Account, opened at BICEC-Bank under number 33598860001-94.

12. SUBMISSION OF BIDS

Each bid shall be drafted in English or French. The submission is done electronically. The offer shall must be submitted by the tenderer on the COLEPS platform not later than **10 DEC 2025** at **1 pm**. A back-up copy of the bid recorded on a USB stick or CD/DVD must be sent in a sealed envelope with the clear and legible indication "back-up copy", in addition to the above note within the allotted time :

URGENT RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER No. 03 AONR-PU/MINCOMMERCE-CECAFIN/FODECC/CIPM/2025 OF FOR THE CONSTRUCTION OF TWO (02) FINE COCOA POST-HARVEST PROCESSING CENTRES OF EXCELLENCE OF 100 T CAPACITY IN OBALA (LEKE DIVISION) AND MVOMEKA'A (DJA ET LOBO DIVISION) IN TWO SEPARATE LOTS (To be opened only during the tender review session)

NB: FILE SIZE AND FORMAT

For online tendering, the **maximum sizes** of the documents that will transit through the platform and constitute the bidder's offer shall be as follows:

- 5 Mb for the Administrative Bid;
- 15 Mb for the Technical Bid;
- 5 Mb for the Financial Bid.

The **accepted formats** shall be as follows:

- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

Bidders shall ensure that compression software is used in order to possibly reduce the size of the files to be forwarded.

13. ADMISSIBILITY OF BIDS

The Administrative documents, the technical bid, and the financial bid must be placed in a single volume.

The following will not be accepted by the Project Owner :

- Envelopes bearing information on the bidder's identity;
- Bids submitted after the closing date and time for submission;
- Bids that do not comply with the bidding mode ;
- Bids without information on the Invitation to Tender;
- Failure to comply with the number of copies specified in the tender or offered in copies only;

Any incomplete bid in accordance with the prescriptions of the tender shall be declared inadmissible. Especially:

- The absence of a bid bond issued by a financial organization or financial institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the templates documents of the tender shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure;
- A bid bond submitted but not relating to the consultation concerned shall be considered as absent ;
- A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

The Said bid bond, paid, stamped, must be accompanied by a deposit receipt issued by the Deposit and Consignment Cashier (DCC) in accordance with Circular No. 000014/C/MINMAP/CAB of July 23, 2025 relating to the terms of constitution, deposit and conservation, restitution and realization of guarantees in public contracts.

14. OPENING OF BIDS

Bids shall be opened in a single phase on the **...1.0 DEC. 2025... at 02.00 P.M** by the Internal Tenders Board of CCODEF in the Conference Hall of CCODEF's Annex building, located at Shiloh Suits – Elig-Essono – Yaoundé.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a person of their choice duly authorized.

Under pain of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or competent administrative authorities for the administrative documents required shall be produced in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must not be older than three (3) months or shall be signed before the date of signature of the bid notice.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48 (forty-eight) hours deadline granted by the Tenders Board, the file shall be rejected.

15. EVALUATION CRITERIA

Offers will be evaluated according to the following criteria:

15.1 Eliminary criteria

The failure to comply with the following criteria will lead to the rejection of the bidder's offer. These are:

1. The absence or non-compliance of the bid bond paid, stamped, and necessarily accompanied by a deposit receipt issued by the Deposit and Consignment Cashier (DCC) ;
2. Failure to produce, within 48 (forty-eight) hours deadline after the opening of bids, any document of the administrative file deemed non-compliant or absent other than the bid bond;
3. Absence of the catégorisation certificate ;
4. False declarations, fraudulent schemes or forged documents ;
5. Failure to comply with 70% of the essential criteria;
6. the presence of a piece of financial information in the technical bid;
7. absence of a quantified unit price in the Financial Bid;
8. absence of an element of the financial offer (the tender, the BPU, the DQE);
9. absence of a sealed envelope marked as "test offer" containing a copy of the financial offer in a USB key;
10. Absence of a sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years ;
11. Failure to comply with bid file formats;
12. Absence of the dated and signed integrity charter;
13. Absence of the dated and signed commitment to comply with environmental and social clauses ;
14. non-compliance with the format of the tender file ;
15. absence of the backup copy ;
16. The absence of the CCAP and the CCTP initialed on each page and signed on the last page preceded by the words "read and approved"

NB : To be eligible for analysis of the technical offer, the bidder must not meet any elimination criteria.

15.2 Essential criteria

The essential criteria for the qualification of bidders will focus on:

1. the presentation of the bid;
2. the references of the company or the Project Manager;
3. financial capacity;
4. completion time ;
5. staff qualifications and experience;
6. material and logistical resources;
7. methodology.

NB : The rating system for offers is binary (yes or no), with a minimum required of at least 70% yes to the essential criteria.

16. AWARD

The Project Owner shall award the Jobbing Order to the bidder who presented a bid that complied with the required technical and financial qualification criteria and evaluated as the lowest bidder, including any proposed discounts where applicable.

17. MAXIMUM NUMBER OF LOTS

A candidate may tender for one or several lots, but cannot be awarded more than two (02) lots.

18. VALIDITY OF BIDS

Bidders shall remain bound by their bids for a period of 90 (ninety) days from the deadline for submitting bids.

19. FURTHER INFORMATION

Further information may be obtained during working hours, from the **MINISTRY OF TRADE (Immeuble Rose/Pink Building), SERVICE DU SOUTIEN AUX EXPORTATIONS, Ground Floor, Room R74, Tel: Tél 674 57 52 12/ 694 16 31 55** or on the COLEPS platform at the following addresses: <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>.

20. ANTI-CORRUPTION AND WHISTLEBLOWING

To report any corrupt practices, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48.

Yaounde, 14 NOV 2025

THE MINISTER OF TRADE,
(Project Owner)

Copies to

- MINMAP;
- ARMP;
- Internal Tenders Board of CCODEF ;
- FILING;
- POSTING;
- ARCHIVES.



[Handwritten signature]
Jac Magloire
Abanga Nangana